



Édition spéciale

Mai 1981

# nouvelles csn

## Radio-Canada: 6 mois de grève

Tout a commencé au soir du 18 octobre 1980 à Québec. Après d'interminables mois de négociations avec Radio-Canada, l'assemblée générale du SGCT se donnait un mandat de grève à 87%. Les premiers surpris furent les membres du bureau exécutif!

Une douzaine de jours plus tard, au sortir d'une vaine rencontre avec la direction, le président du SGCT Bernard Larin, grimpé sur un pupitre de la salle de nouvelles de Montréal, annonçait le déclenchement de la grève. C'était l'euphorie! Il était 16h30. À 16h35, Pierre Chouinard, animateur de Montréal Express lisait un ultime bulletin spécial annonçant l'arrêt de travail des journalistes et commis des salles de nouvelles de la Société Radio-Canada au Québec pour une durée indéterminée.

Les membres du SGCT venaient de se découvrir une solidarité qu'ils ignoraient. Une solidarité qui résiste, depuis, aux multiples tentatives de la direction pour écraser et diviser le syndicat.

Le 5 décembre c'est l'escalade. Alors que les grévistes défilent paisiblement et joyeusement devant l'entrée princi-



pale, Radio-Canada fait venir l'escouade anti-émeute pour la première fois. Les policiers se demandent ce qu'ils viennent faire là. On aura l'occasion de les revoir.

Les fêtes passent... pas de négociations.

Le 5 janvier, la grève des journalistes brise un triste record et devient le plus long conflit de travail au réseau français de R-C. Le précédent ayant été la grève des réalisateurs en 1958-59. Elle avait duré 70 jours. Le 14 janvier, les journalistes dressent des lignes de piquetage serrées et demandent aux employés de Radio-Canada de les respecter. Ça marche!... jusqu'à l'intervention policière. Quelques jours plus tard Radio-Canada demandait une injonction en refusant toujours de négocier.

Fin janvier '81, le médiateur Guy de Merlis intervient dans le conflit mais sans grand succès. Il y eut quelques rencontres en février et les négocia-

tions furent rompues le 25.

Le lendemain, une formidable manifestation d'appui allait donner un nouvel élan à la grève: le Gala de solidarité auquel participèrent Jean Duceppe, Yvon Deschamps, Dominique Michel, Denise Filiatrault, Jean-Louis Roux, Raoul Duguay, Marie-Michèle Desrosiers fit salle comble au théâtre Arlequin de Montréal.

Début mars, Radio-Canada présente des offres qui sont perçues comme une véritable insulte par les membres du SGCT. Les propositions patronales sont rejetées à 87% par l'assemblée générale.

Quinze jours plus tard, Radio-Canada présente ce qu'elle appelle prétentieusement ses offres finales et rompt unilatéralement la discussion en refusant même de jeter un coup d'oeil sur les contre-propositions syndicales. L'assemblée générale du

SGCT rejette encore une fois ces hypothèses ridicules de Radio-Canada par une impressionnante majorité. Pas fous les journalistes! À la fin du mois de mars, quelques chauds rayons de soleil viennent à leur façon aider les grévistes de Radio-Canada. Le 26 mars, par une belle journée ensoleillée, les journalistes dressèrent un piquet de grève à l'heure du lunch. Les 600 employés qui revenaient de diner choisirent de respecter la ligne en dépit d'une brèche faite par l'escouade anti-émeute. Constatant qu'ils n'avaient rien à faire là, les policiers quittèrent tout bonnement les lieux. Certains journalistes en avaient la larme à l'oeil, des larmes de joie...

Depuis, la solidarité gagne chaque jour du terrain. L'humanité et le courage finiront par avoir raison de la bêtise bureaucratique.



**Enquête**

# Des conditions de santé au travail scandaleuses

Au début de l'année 1980, le CLSC Centre-Ville effectuait une enquête auprès des journalistes travaillant dans les salles de rédaction de la Société Radio-Canada à Montréal. L'enquête met en évidence les piètres conditions de santé au travail qui régnaient dans ces salles au moment du déclenchement de la grève.

Le cadre physique de travail (aération, aménagement, climatisation, éclairage, insonorisation) constitue une source importante de malaises et d'inconfort pour l'ensemble des employés.

— 91,2% des journalistes se considèrent souvent ou toujours incommodés par l'AIR qu'ils respirent dans les salles de nouvelles. Cet AIR apparaît trop sec à 79% des répondants et la température est jugée trop chaude.

— 41% des rédacteurs sont affectés de façon sérieuse par des problèmes liés au système respiratoire comme la congestion nasale, la touche sèche, la toux productive (toux avec crachats), les saignements de nez, les bronchites et les gripes.

— L'éclairage est jugé inadéquat par plus de la moitié des journalistes. On constate une fréquence d'apparition anormale de troubles reliés au système oculaire: rougeurs, picotements, fatigue visuelle, vue embrouillée, conjonctivites.

Mais les atteintes de la vue et du système respiratoire ne sont pas les seuls

problèmes dont souffrent les journalistes de Radio-Canada. Les conditions et le milieu de travail semblent aussi particulièrement éprouvants pour le SYSTÈME CARDIO-VASCULAIRE et le SYSTÈME NERVEUX. Cela se manifeste par de l'épuisement (75%), des maux de tête (70%), de l'insomnie chronique (57%) ou de la difficulté à s'endormir (78%).

Au point de vue de l'organisation du travail et de la nature de la tâche, d'autres problèmes apparaissent qui relèvent davantage de la gestion des salles de rédaction. Ainsi, pour le tiers des répondants, la

charge de travail est trop élevée. La satisfaction au travail semble particulièrement basse chez les rédacteurs. Trois sur quatre (3/4) considèrent leur tâche MONOTONE et PEU IMAGINATIVE. Les rédacteurs constituent le groupe de journalistes ayant le NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ, LE NIVEAU SALARIAL LE PLUS BAS, LE MOINS D'ANCIENNETÉ, LE PLUS DE PERSONNEL TEMPORAIRE ET LE PLUS DE... FEMMES!

Le système de promotion est l'une des sources principales de frustrations

pour près de 60% des journalistes de Radio-Canada. Il en va de même du système d'évaluation alors que les relations avec les patrons sont sources d'insatisfactions sérieuses pour près de 45% des employés. Cela se traduit par une motivation faible si on en juge par le fait que plus de la moitié des journalistes (55%) aient songé à quitter leur emploi au cours des deux semaines précédant l'enquête du CLSC Centre-Ville.

Les spécialistes de la Santé au Travail de cet établissement formulent en guise de conclusion une série de recommandations dont celle de revoir l'aménagement physique des Salles de Nouvelles de Radio-Canada en accroissant le nombre de pieds carrés alloués à chaque employé. Les normes actuelles de Radio-Canada sont très en deçà des normes de la Fonction Publique fédérale. Le CLSC Centre-Ville recommande également d'améliorer la qualité de l'AIR, de réduire le niveau de BRUIT, d'implanter l'ÉCLAIRAGE INDIVIDUEL et de permettre l'accès à la lumière du JOUR.

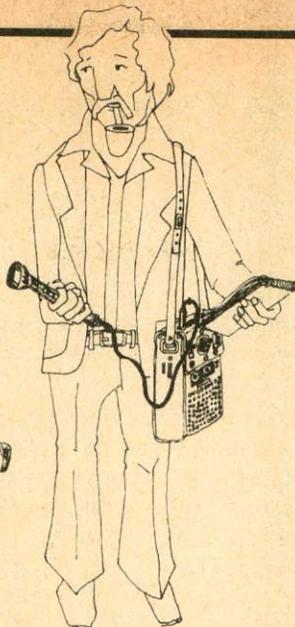
Les Salles de Nouvelles de Radio-Canada sont situées au deuxième sous-sol, (sans fenêtre) de l'immeuble de la rue Dorchester dans l'est de Montréal. La construction de cette Tour qui s'est faite au détriment de la vie d'un quartier populaire a coûté au début des années '70, 66 millions de dollars.

## Une enquête du CLSC Centre-ville a démontré les faits suivants:

**DES SALLES DE NOUVELLES DANS UNE CAVE, SANS FENÊTRE, DE L'AIR IRRESPIRABLE, UN ÉCLAIRAGE INADÉQUAT, UN NIVEAU DE BRUIT TROP ÉLEVÉ, DES BUREAUX ENTASSÉS, UNE CHARGE DE TRAVAIL STRESSANTE ET MAL RÉPARTIE...**

**DES INJUSTICES FLAGRANTES: Les rédacteurs constituent le groupe de journalistes ayant le niveau de scolarité le plus élevé, le niveau salarial le plus bas, le moins d'ancienneté, le plus de personnel temporaire et le plus de... FEMMES!**

**LA SANTÉ AU TRAVAIL: Des troubles sérieux de l'appareil visuel et du système respiratoire. Une forte propension aux maladies cardio-vasculaires. Nervosité et tension au travail pour plus de 25% des journalistes, alors que ce pourcentage n'atteint pas 3% dans les édifices à bureaux du centre-ville montréalais.**



*Le président de la CBC, Al (Kissinger) Johnson, refuse de se prononcer sur le conflit depuis le début. Incapable de régler les problèmes de Radio-Canada, monsieur le président n'en pilote pas moins depuis plusieurs mois son projet chou-chou de deuxième chaîne de radio-télévision. Une deuxième chaîne où l'on confierait le gros de la production à des compagnies privées et où on n'embaucherait que des pigistes...*

## Solidarité

Un des éléments indispensables de toute lutte syndicale, c'est la solidarité. À ce chapitre les journalistes ont reçu de nombreux coups de main.

Le plus remarquable est sûrement la pétition de 32,000 signatures de citoyens de toutes les régions du Québec appuyant les journalistes, et dénonçant l'attitude de Radio-Canada en négociations.

Mais ce n'est pas tout; divers syndicats et organisations ont aidé financièrement le SGCT. C'est ainsi que le comité de solidarité du syndicat a pu recueillir plus de \$100,000 dollars depuis le début. Un autre \$10,000 dollars s'est ajouté, provenant de la vente de milliers de macarons "ON AURA LE DERNIER MOT".

Sans compter les 4,000 personnes qui ont manifesté leur soutien à la lutte des journalistes lors du Gala de Solidarité de Montréal et de celui de Rimouski récemment.

## UNE ADMINISTRATION BORNÉE ET CACHOTTIÈRE CONTRÔLE L'INFORMATION

Le Syndicat Général du cinéma et de la télévision dénonce la direction de l'information de la Société Radio-Canada qui s'est dotée d'une structure d'autorité multiforme très coûteuse et extrêmement nuisible au bon fonctionnement de la salle des nouvelles.

La direction de l'information a institué quatre niveaux d'autorité, dominés par une super-structure administrative — un cabinet particulier —, dont le travail consiste à colliger des données innombrables sur l'information diffusée à l'antenne.

Le syndicat des journalistes ne saurait accepter que la direction de l'information accapare autant de ressources pour créer un service d'évaluation et un centre de données qui agissent à la manière d'un véritable "service d'intelligence".

Les journalistes en grève s'expliquent mal que leur masse salariale soit pratiquement gelée depuis la création de la commission anti-inflation, voici maintenant cinq ans, et que la direction trouve des budgets — en 1977, alors que nous étions en pleine période d'austérité — pour créer un centre de données.

Il est absolument illusoire de penser tirer profit de ce centre et obtenir des données valables sur la qualité de l'information. Au contraire, tout est quantitatif. C'est un instrument bien coûteux pour répondre aux questions, une fois l'an ou une fois tous les deux

ans — des députés fédéraux ou des membres du CRTC. C'est mobiliser beaucoup de monde pour une telle opération.

En campagne électorale, le centre des données, là encore, fournit des statistiques sur le temps d'antenne accordé aux différents partis. Que ce soit sous forme de topos, de déclarations ou de textes. Par exemple, si un chef de parti est distancé par les autres, on va tenter de ramasser le plus de déclarations possibles pour qu'il "rattrape" les autres, peu importe ce qu'il dit. Ce qui compte, c'est que devant un comité des communes, ou le CRTC, on puisse répondre qu'il y a eu égalité ou impartialité dans le traitement. En somme, c'est la politique comptable qui l'emporte sur la politique éditoriale...

Le SGCT dénonce aussi le fait que la direction de l'information ne cesse de multiplier les intermédiaires qui l'éloignent inévitablement de ses journalistes. Il y a quatre (4) niveaux d'autorité qui séparent la haute direction de ses troupes. Il y a la direction de l'information proprement dite; ensuite une direction de l'information télévisée et de l'information radio; en troisième lieu viennent les rédacteurs-en-chef; puis finalement les rédacteurs-en-chef délégués. C'est beaucoup de monde avant d'arriver à la base.

La direction devrait plutôt diminuer le nombre de "superviseurs" et consacrer des budgets plus substantiels à la production d'émissions d'information.

Les journalistes en grève dénoncent également le "saint" empire secret que se sont créés le directeur de l'information (Marc Thibault) et ses deux (2) plus proches collaborateurs au niveau administratif: le directeur adjoint administratif (Jean-Pierre Pépin) et le chef des services généraux (Gaston Thérien). En réalité, ces directeurs de l'administration ont un rôle plus déterminant que la seule comptabilité du service. Ils ont la main haute sur toutes les dépenses du service de l'information. Leur vision de l'information en est essentiellement comptable et les événements imprévisibles de l'actualité les dérangent. C'est devenu une administration bornée et cachottière. Le Syndicat Général du cinéma et de la télévision considère que la liberté d'information est menacée quand des administrateurs, par le contrôle des budgets, influencent de façon décisive la couverture d'un événement.

Le SGCT dénonce cette "trilatérale" au niveau de la direction du service. Il est temps que les autorités compétentes se penchent sur la façon dont ce service est administré.

Le SGCT estime que cette structure peut être grandement simplifiée de façon à ce que les montants ainsi économisés soient injectés dans la production afin de répondre plus adéquatement aux exigences du public qui a le **DROIT FONDAMENTAL D'ÊTRE INFORMÉ ET BIEN INFORMÉ.**

# PAS DE NOUVELLES À RADIO-CANADA

Ce que demandent les journalistes de Radio-Canada peut se résumer simplement: être traités de façon équivalente à ce qui se fait dans les autres grands médias du Québec, que ce soit au niveau des salaires, des vacances ou des heures de travail. On reproche parfois à certains syndicats d'avoir des exigences déraisonnables, du fait qu'ils veulent obtenir l'équivalent de ce qu'ont leurs collègues dans d'autres provinces. Or, dans ce cas-ci, les journalistes de Radio-Canada ne comparent leur sort qu'à ce que représente la pratique courante au Québec, donc où des gens qui pratiquent un même métier devraient pouvoir avoir des conditions de travail comparables. Depuis le début du conflit, la partie patronale s'est véritablement retranchée derrière un argument factice, à savoir que les journalistes chercheraient à s'emparer des leviers de commande à l'intérieur de la salle des nouvelles; en fait, seules quelques clauses de juridiction étaient en cause, et elles avaient notamment pour but d'inscrire dans la convention collective des choses qui étaient déjà, dans les faits, pratique courante, comme par exemple le droit d'un responsable d'un bulletin de nouvelles de modifier celui-ci durant l'émission même, ce qui se fait couramment, notamment à cause de la nécessité de s'adapter constamment à l'évolution d'une nouvelle, même en ondes.

Qu'on en juge:

- Le syndicat demande que Radio-Canada reconnaisse le droit du public à l'information, ce qui, curieusement, semble poser un problème pour la direction.
- Que la convention collective protège la juridiction des journalistes contre les empiètements d'autres groupes sur les tâches des membres du syndicat, et empêche les superviseurs de faire le travail des journalistes.
- Au chapitre des salaires, les journalistes demandent le maintien du pouvoir d'achat soit une moyenne d'augmentation de 10,5% par année, alors que Radio-Canada offre l'équivalent d'une augmentation de 9,2% par année. Le syndicat demande aussi un réajustement de l'échelle salariale des commis.
- Quatre semaines de vacances après cinq ans d'ancienneté.
- Le syndicat demande une réduction des heures de travail, soit 35 heures, avec 1/2 heure quotidienne pour le repas, mais Radio-Canada exige le statu quo, c'est-à-dire 37 heures et demie par semaine, la semaine de travail la plus longue de tous les grands médias du Québec.
- Les journalistes demandent que les surnuméraires obtiennent un minimum de sécurité d'emploi, c'est-

à-dire une protection au bout d'un certain temps, plutôt que de vivre aux crochets d'un hypothétique coup de téléphone de la part d'un superviseur leur demandant d'entrer au travail.

- La question des congés de maternité a été réglée: le syndicat obtient pour ses membres deux semaines de congé avec 93% du salaire, 15 autres semaines avec 75% du salaire selon une formule impliquant l'assurance-chômage, et, toujours en fonction de celle-ci, un congé sans solde pour une absence possible d'un an au total.
- Pour les critères de sélection à l'embauche, il a été convenu d'une formule où Radio-Canada mettra par écrit des critères clairs, et où une décision ne pourra être prise sans consultation du syndicat.
- Le syndicat demande une prime d'affectation double pour les journalistes qui doivent travailler simultanément pour la radio et la télévision.

Et il y a des reculs; Radio-Canada veut instaurer le principe des contrats particuliers, allonger les périodes d'essai, et pouvoir exiger, n'importe quand, un certificat du médecin pour une seule journée de maladie. Ces reculs constitueraient, des pertes graves par rapport aux conventions collectives précédentes.

## Discrimination sexuelle

Au service des nouvelles, les femmes constituent pour la direction une main d'œuvre perçue à priori comme transitoire, manipulable et dépourvue de toute aspiration de carrière. Il suffit de constater que pour un taux de scolarité sensiblement plus élevé que les hommes, les femmes du service des nouvelles de Radio-Canada occupent presque toutes des postes de rédactrices et non de reporters.

Plus du tiers des femmes travaillant au service de Nouvelles de Radio-Canada sont engagées sur une base occasionnelle. Alors qu'à peine 8% des hommes sont des employés temporaires. Le statut d'employé(e) occasionnel est sans contredit l'invention bureaucratique la plus odieuse de Radio-Canada. Ces employés qui représentent 18% de l'effectif constituent un véritable réservoir de "cheap labor" constamment à la merci de l'arbitraire. Ces employés n'ont pas droit aux avantages sociaux tels les assurances et le régime de retraite et ils n'ont aucune espèce de sécurité d'emploi. Radio-Canada peut les mettre à pied sans raison même après deux ou trois ans de service régulier. Quand on constate que ces employé(e)s sont en majorité des femmes, on peut mieux juger du retard social et humain qu'accuse la direction de Radio-Canada.

### DE TOUS LES GRANDS MÉDIAS D'INFORMATION AU QUÉBEC,

les journalistes  
de Radio-Canada ont:

- LES SALAIRES  
LES PLUS BAS
- LA SEMAINE  
LA PLUS LONGUE
- LES VACANCES  
LES PLUS COURTES

LA PREUVE	SALAIRE HORAIRE MAXIMUM	SEMAINE DE TRAVAIL	VACANCES
JOURNAL DE MONTRÉAL	19,97 \$	32 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LA PRESSE	17,34 \$	32 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LE DEVOIR CONVENTION ÉCHUE AMÉLIORATIONS À PRÉVOIR	15,54 \$	32 1/2 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LA GAZETTE	14,63 \$	35 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
TÉLÉ-MÉTROPOLE	14,34 \$	35 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 10 ANS)
OFFRES DE RADIO-CANADA	14,35 \$	37 1/2 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 10 ANS)